

Jacky avait la tête en sang mais les mineurs ont été relâchés immédiatement...

écrit par Christian Jour | 14 février 2018



Cette nuit vers 1h, on a frappé à ma porte. C'était mon voisin Jacky le légionnaire, la tête en sang.

Il m'a dit de ne pas m'inquiéter, que ce n'était pas grave, qu'il voulait juste que je lui refasse le pansement sur son arcade sourcilière.

Et il m'a raconté :

« Je revenais de voir un ami qui habite dans une petite rue de Villeneuve quand j'ai aperçu deux arabo-musulmans en train de frapper un couple pour leur voler leurs affaires. J'ai immédiatement sauté sur l'un d'entre eux que j'ai envoyé au tapis, puis, le temps que je sorte mes lunettes de sur mon nez pour les mettre dans la poche, un autre m'a sauté dessus par derrière et encore un autre m'a mis un coup de poing à l'arcade. Au total ils étaient cinq.

J'en ai amoché deux de plus et les autres sont partis. La jeune femme a appelé la police et les pompiers car elle ne

pouvait plus marcher. Un des CPF lui avait volé son sac avec ses papiers et son chéquier.

Les policiers m'ont dit qu'ils connaissaient la bande et qu'ils étaient tous mineurs, Qu'ils allaient les arrêter mais que ça ne servirait à rien car, puisqu'ils étaient mineurs, le procureur d'Agen serait obligé de les relâcher... D'après eux, les racailles seraient même de retour à Villeneuve avant les policiers.

Les pompiers ont fait les pansements et ont conduit tout le monde aux urgences. Jacky s'est vite aperçu que toute la salle d'attente de l'hôpital était pleine de gens étrangers ou d'origine étrangère qui passaient devant les quelques Français d'origine sans respecter l'ordre d'arriver. Ecoeuré Jacky est parti et est venu chez moi.

Voilà l'histoire. Vous avez Villeneuve, son église en brique rouge, qui est fermée, car trop de vols, son circuit touristique qu'il ne faut surtout pas faire le soir à partir de 18h car trop dangereux, ses magasins qui se vident les uns après les autres, ses maisons en colombage qui datent du Moyen-Age avec ses rues étroites qui sentent la pisse et surtout sa faune locale composée de CPF. Voilà Villeneuve sur lot, dont le maire socialiste vante le vivre ensemble.

J'ai vu Jacky ce matin et il va très bien, son arcade ce n'est pas grand chose et comme il dit « *j'en ai vu d'autre même si à 65 ans c'est plus dur, mais ils ne me font pas peur et si je les retrouve...* ».

Note de Christine Tasin

Les lecteurs de Résistance républicaine connaissent Jacky, sans l'avoir jamais rencontré, le récit de l'une de ses aventures avait eu un gros succès il y a deux ans et demi :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/09/22/tu-me-suces-la-chance-pour-la-france-a-les-couilles-toutes-bleues-sacre-jacky/>

L'impunité totale ou quasi-totale dont bénéficient les mineurs est une catastrophe absolue.



Voir par exemple l'article du Télégramme datant de septembre 2017, extraits :

Mineurs délinquants. La cote d'alerte en Bretagne

Agressions, vols et cambriolages en série commis par des mineurs étrangers : le phénomène semblait jusqu'alors limité à Rennes et Nantes. Notre enquête démontre que celui-ci s'amplifie et frappe de plus en plus de villes. Elle révèle aussi l'inquiétante absence de prise de conscience et de réaction de l'État.

À l'annonce de leur âge, les policiers brestois ont dû s'étrangler. Face à eux, dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 septembre, trois jeunes auteurs présumés d'une violente tentative de vol. Il est 3 h du matin. La scène se déroule dans la principale artère commerçante de la ville, rue Jean-Jaurès. Quatre étudiants viennent d'être roués de coups par trois gamins âgés de 17... 10 et 9 ans ! Trois mineurs étrangers. Compte tenu de leur âge, les deux plus jeunes sont laissés libres et remis à des éducateurs. Le troisième est convoqué devant un juge pour enfants. Deux jours plus tard, il sera à nouveau interpellé, pour la troisième fois en quelques jours, pour un autre délit.

Ces épisodes, hormis le très jeune âge annoncé par deux des trois auteurs présumés, ne cessent de se produire depuis plusieurs mois. À Nantes, Rennes et Brest. « La journée, ils font du deal de rue mais ils commettent aussi des vols à l'étalage et des cambriolages. La nuit, on les retrouve beaucoup sur des vols avec violence. Ils s'en prennent à des proies faciles, en ciblant les personnes isolées et/ou alcoolisées », rapporte Patrick Chaudet, directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) d'Ille-et-Vilaine. Tous les policiers interrogés dans les trois métropoles rapportent les mêmes faits, « qui augmentent et se répètent sans cesse ». Tous ont le sentiment de « vider l'océan à la petite cuiller », et disent leur exaspération. « On interpelle et on arrête les mêmes auteurs dans la rue, quelques jours plus tard », dénonce le syndicat de police Alliance. « C'est une bombe à fragmentation », résume un responsable policier nantais.

« Le problème est très complexe, avertit Patrick Chaudet, le DDSP 35. Nous sommes touchés par des mineurs ou des faux mineurs qui entendent profiter de l'excuse de minorité et qui savent qu'ils ne peuvent pas être expulsés. Il y en a certains pour qui nous parvenons à prouver la majorité mais cela prend du temps et reste difficile à établir. Ces individus nient systématiquement les faits, ne parlent pas et refusent tout examen ».

À Rennes, le procureur Nicolas Jacquet rejette tout laxisme et met en avant la création d'un groupe local de traitement de la délinquance dédié, en 2016, associé « à une politique pénale offensive ». Malgré cette réponse sévère (lire ci-contre), exceptionnelle pour la justice spécifique des mineurs (les mesures éducatives sont toujours privilégiées, conformément à la loi), le phénomène ne s'est pas résorbé. « On l'a cru il y a un an. Beaucoup sont partis. Mais d'autres ont pris leur place. On constate même qu'ils sont plus jeunes et plus violents », confesse le procureur rennais. Des interdictions de séjour ont été prononcées. « Cela a peut-être renforcé la diffusion du phénomène dans d'autres villes, notamment à Nantes et Brest », observe un officier de police. La trace de certains a été repérée à Saint-Brieuc, Quimper, Caen, Angers, Bordeaux... « Ils sont très mobiles et réactifs, commente un autre policier. Pendant l'été 2016, on les a retrouvés sur les plages de Saint-Malo (35), où ils volaient les sacs des baigneurs ».

[...]

[11660837.php](http://www.midilibre.fr/2017/05/28/a-montpellier-une-nuee-de-larcins-par-des-mineurs-isoles-aux-abois,1513076.php)

Voir encore l'article du Midi libre, même si ce dernier, naturellement, leur trouve des circonstances atténuantes...

Squat et vols en ville, des mineurs aux abois se transforment en délinquants pour se nourrir et se mettre à l'abri. Et commettent parfois des violences.

Ce n'est rien de dire que les forces de l'ordre ont fort à faire avec **les mineurs non accompagnés (MNA) depuis plusieurs semaines. Des jeunes étrangers sans représentants légaux sur le territoire, entrés illégalement en provenance du pourtour de la Méditerranée et chaque jour plus nombreux à Montpellier**. Livrés à eux-mêmes (*) puisque les dispositifs d'accueil sont saturés, certains (de plus en plus jeunes, NDLR) survivent en enchaînant les larcins et en cherchant des squats pour se nourrir et se mettre à l'abri. Et commettent parfois des violences.

Lire l'ensemble de l'article ici :

<http://www.midilibre.fr/2017/05/28/a-montpellier-une-nuee-de-larcins-par-des-mineurs-isoles-aux-abois,1513076.php>

Que dit la loi ?

L'enfance délinquante nécessite d'être protégée en même temps que punie. C'est l'esprit de l'ordonnance du 2 février 1945, loi historique présidant à la justice pénale des mineurs, depuis la Libération. Elle privilégie les mesures éducatives plutôt que la répression.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-mineurs-etrangeurs-delinquants-ce-que-dit-la-loi-5361546>

Mesures éducatives ? Comme c'est charmant... Même le procureur de Rennes, Nicolas Jacquet, dans l'article donné en lien ci-dessus le reconnaît : Ils « *rejettent toute main tendue* ». Ils ne se rendent pas aux convocations, ils disparaissent dans la nature... sans parler des faux mineurs, ils n'ont aucun papier d'identité et les enquêteurs doivent déterminer leur âge à

partir de conversations, ou demander un test osseux que les prétendus mineurs ont le droit de refuser...

Cerise sur le gâteau... rien n'est prévu par la loi pour les moins de 10 ans, de plus en plus nombreux sur le marché de la délinquance.

Il serait temps que députés et sénateurs sortent procureurs et policiers de l'ornière où ils sont... Mais on peut attendre que les poules aient des dents.

Il semble bien que Macron ait des [choses bien plus importantes](#) à gérer que la sécurité de ses concitoyens et la mise hors d'état de nuire de racailles qui, pour une bonne part d'entre eux, sont étrangères.